BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1442

94 – VAL-DE-MARNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRÉTEIL

Ventes et cessions

393 236 773 RCS Créteil.
ARGO.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 225000.00 EUR.
Adresse : 5, Rue des Armoiries, Zone Industrielle A3 le Plateau, 94500 Champigny-sur-Marne.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION CITYLOG Société à responsabilité limitée Au capital de : 200 000,00 EUR Siège social 5 Rue des Armoiries 94500 Champigny-sur-Marne N° RCS 418 113 320 RCS Créteil, est société absorbante ARGO Société à responsabilité limitée Au capital de : 225 000,00 EUR Siège social ZI A3 le Plateau 5 Rue des Armoiries 94500 Champigny-sur-Marne N° RCS 393 236 773 RCS Créteil, est société absorbée Actif : 1 132 209,00 EUR Passif : 602 830,00 EUR Actif net apporté : 529 379,00 EUR Rapport d'échange des droits sociaux : 1 part de la société CITYLOG (société absorbante) pour 553.372348 parts ARGO (société absorbée). A la fin de la fusion, le capital de la société CITYLOG sera ainsi porté à 200.800.00 EUR. Montant prévu du mali de fusion : - 218.897,00 EUR Date du projet : 22/11/2021 Date et lieu de dépôt : Date de dépôt : 17/12/2021, lieu de dépôt : Greffe du tribunal de commerce de Créteil au nom de la société ARGO et au nom de la société CITYLOG.